



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES JEUNES 2022

PYRENEES ATLANTIQUES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE (PROVISoire) V2

1er tour 16 janvier 2022
GOLF de BIARRITZ LE PHARE
2 avenue Edith Clavell
64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 03 71 80

2ème tour : 30 janvier 2022
GOLF de CHANTACO
Avenue René Thion de la Chaume
64500 SAINT JEAN de LUZ
Tél. : 05 59 26 14 22

3ème tour : 13 février 2022
GOLF de ARTIGUELOUVE
Domaine St Michel
64230 ARTIGUELOUVE
Tel 05 59 83 09 29

Ce règlement particulier complète les règlements généraux du Vade-mecum 2021 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I- CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- Être licenciés FFG de l'année en cours dans un club du département des Pyrénées Atlantiques et être membre de l'Association sportive.
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf (au moins 5 jours pleins ouvrables avant l'épreuve). ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié
- Répondre aux catégories d'âge et limites d'index ci-dessous.
- **L'inscription des plus jeunes doit surtout être basée sur l'appréciation de leur professeur quant à leur aptitude à jouer de façon autonome sur 18 trous, à compter et à remplir une carte de score.**

1-2) Quotas par catégorie d'âge (base 2022)

CATEGORIES 2021	ANNEES DE NAISSANCE	Nombre maximum et Index limite				Nombre Total
		GARÇONS		FILLES		
		Nombre	Idx Max	Nombre	Idx Max	
BENJAMINS	2008 – 2009	30	31.0	13	36	43
Moins de 13 ans	2010 et après	30	35.0	8	43	38
Nombre total :		60		21		81

NOTA : L'index retenu est celui de la date limite d'inscription

Si le nombre des inscrits excède les quotas prévus, l'index limite sera revu à la baisse, pour ne pas dépasser le nombre total. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1^{ère} année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

II - ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font pour les 3 tours par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques **par courriel** (ffgolf64.sportif@gmail.com) **au plus tard 15 jours avant le 1^{er} tour** avec impérativement : les **noms, prénoms, date de naissance et N° de licence** des joueurs. Les joueurs qui ne joueraient pas le 1^{er} tour devront aussi s'inscrire au plus tard 15 jours avant le 1^{er} tour pour pouvoir participer au 2^{ème} tour et au 3^e tour

La liste des joueurs retenus est valable pour les 3 épreuves : les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2.2).

2-2) Forfaits :

- Tout forfait doit être notifié au Comité **48h** avant le début de l'épreuve (soit le jeudi jusqu'à minuit pour une compétition se déroulant le dimanche), sauf cas de force majeure.
- tout forfait non notifié, tout abandon non justifié, entraînera la disqualification et l'exclusion du joueur pour le championnat.

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu :

Ces distances seront celles préconisées par le paragraphe 3-6-4 page 249 du Vadémécum. Elles ne sont pas impératives, mais on doit essayer de s'en rapprocher le plus possible. Elles pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques, en particulier des conditions de « roule ». Mais dans tous les cas, elles correspondront aux repères étalonnés pour la gestion des index.

3-2) Forme de jeu :

Pour chaque épreuve : Stroke Play / 18 trous. Le Comité se réserve le droit de réduire à 9 trous un ou les deux tours de la catégorie U12 en cas de mauvaise visibilité.

3-3) Classement :

3-3-1) Individuel

Le classement final du Championnat Départemental sera fait par sexe et par catégorie sur le cumul des scores bruts des trois tours.

En cas d'égalité le départage se fera sur le meilleur total des trois tours, puis en cas d'égalité, avec les places de la 2^{ème} épreuve et si l'égalité persiste en prenant le score des 18, 9, 6 etc. derniers trous de la 2^{ème} épreuve.

L'épreuve au golf de Biarritz sera pris en compte pour le Mérite Jeunes.

3-3-2) Par club

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue dans chacune des catégories, pour chacune des trois épreuves selon la table ci-dessous. Le classement sera fait sans départager les ex æquo : si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	10	10
2 ^{ème}	8	8
3 ^{ème}	6	6
4 ^{ème}	5	5
5 ^{ème}	4	4
6 ^{ème}	3	3
7 ^{ème}	2	2
8-10 ^{ème}	1	1

Après les 3 épreuves, un classement sera fait par club en cumulant les points obtenus par les joueurs et joueuses d'un même club.

3-4) Annulation d'un tour

En cas d'annulation d'un des trois tours, le classement individuel sera fait par sexe et par catégorie sur le score brut du tour joué. En cas d'égalité le départage se fera par l'ordinateur. Le classement par club se fera avec le même barème sur les points acquis lors du tour joué.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Calendrier

Voir en tête du règlement.

4-2) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur ».
- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2021).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- L'utilisation des appareils de mesure de distance est interdite
- Pendant le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs, **quels qu'ils soient**, (les parents,, les dirigeants de clubs etc) devront se tenir en dehors du parcours
Les entraîneurs pourront se tenir sur le parcours à une distance (minimum (de 50 M) mais sans donner de conseil.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Les parents ne sont pas autorisés sur le parcours .

4-3) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques.

Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental

4-4) Départs

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes (la catégorie U 12 en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index pour la 1^{ère} épreuve, et dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} épreuve pour la seconde et de l'addition des 1^{ère} et 2^{ème} pour la troisième.

Si un tour est annulé, le tour joué donnera alors le résultat du championnat.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue du troisième tour

- Les premiers de chaque catégorie sont récompensés et déclarés « Champion(ne) Départemental(e) ».
- Le Club ayant obtenu le plus de points sera récompensé et déclaré meilleur Club de Jeunes du département.
- Un goûter sera offert par le Comité des Pyrénées Atlantiques à cette occasion.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

La composition du comité de l'épreuve sera affichée à chaque tour au tableau officiel. Elle comportera au minimum :

- Un représentant du Comité des Pyrénées Atlantiques,
- L'arbitre désigné pour l'épreuve,
- Un représentant du golf recevant.

Pour des raisons de force majeure ou en cas de situation imprévue, le Comité de l'Epreuve peut décider de modifier tout ou partie du présent règlement.